

Sous la direction de Jean-Marc FERRY

Quelle société voulons-nous ?

P01F (14h) • Mardi de 19h30 à 21h30
les 16 octobre, 20 novembre, 18 décembre,
22 janvier, 19 février, 19 mars et 21 mai

À l'heure où l'on parle de « refonder l'Europe », risquons cette hypothèse : *une société désirable est une société qui laisse espérer une réalisation de ses promesses politiques (les biens sociaux premiers) sans exclure une prise en compte des promesses sotériologiques (la Vie après la vie, la consolation des malheureux, l'amour comme milieu d'une existence réussie)*. En effet, que les sociétés séculières ne situent plus Dieu au fondement de l'ordre social n'implique pas qu'elles soient structurellement fermées aux messages et promesses des religions. Mais cela implique de repenser les réquisits d'une « société ouverte ».

- 16 octobre **Introduction :**
la situation spirituelle de l'Europe : une conscience historique de la crise.
 - L'Ancien et le Moderne. Cosmocentrisme, théocentrisme.
 - Le logocentrisme contemporain.
- 20 novembre **Les critiques contemporaines des sociétés modernes.**
Du malaise de la modernité au malaise européen.
 - Le « malaise de la modernité ».
 - Le malaise européen : l'Europe, à quoi bon ?
- 18 décembre **L'ébranlement du principe occidental.**
Désenchantement et ré-enchantement du monde.
 - Le désenchantement du monde.
 - Le ré-enchantement du monde : la montée des nouvelles croyances.
- 22 janvier **Politique et religion en situation post-nationale.**
 - Religions politiques et libéralisme politique.
 - Inquiétudes sur l'avenir de l'Europe.
- 19 février **Face aux nouveaux défis.**
La déstabilisation des sociétés libérales.
 - Face à la guerre, la justice reconstructive.
 - Civilisation et barbarie, en perspective européenne.

- 19 mars **L'Europe, face à la misère du monde : resituer ses valeurs fondamentales.**
 - Face à la crise des réfugiés.
 - Face à l'injustice du cœur.
- 21 mai **Conclusion :**
face à l'enlèvement de l'Union européenne, le partage public-privé et ses (justes) critères.
 - De l'État opérateur à l'État ordonnateur.
 - L'ouverture postséculaire.

Il est possible de s'inscrire à tout le cycle ou à la conférence.

Modalités d'inscription

L'inscription aux cours est obligatoire et se fait avant de participer aux enseignements. Elle doit être accompagnée de son règlement.

Le Centre Sèvres se réserve la possibilité d'annuler un cours si le nombre d'inscrits est insuffisant. C'est pourquoi il est important de s'inscrire dès que possible.

L'inscription se fait :

- par internet sur le site du Centre Sèvres : www.centresevres.com
« inscription en ligne »
- par courrier : envoyer le bulletin d'inscription (téléchargeable sur le site) dûment rempli et accompagné du règlement
- sur place : auprès de l'accueil ou du secrétariat

NB : Aucune inscription ne peut être prise par téléphone ou par mail.

Droits d'inscription

- ♦ Formation continue : s'adresser au secrétariat.
- ♦ Réduction de 75 % aux étudiants de moins de 26 ans sur justificatif, 50 % aux demandeurs d'emploi sur justificatif, 50 % à l'un des conjoints pour l'inscription d'un couple au même cours.
- ♦ Si vous désirez soutenir financièrement le Centre Sèvres, vous pouvez payer un tarif de soutien dont le montant est laissé à votre appréciation.

Tarifs :
 15 € la conférence
 100 € les 7 conférences

Consulter le site

Cette consultation est recommandée pour être informé des modifications éventuelles apportées au programme ou des diverses manifestations organisées au cours de l'année.